



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 17 septembre 2013

LES TRAVAILLEURS DOIVENT SE FAIRE ENTENDRE



Mardi 10 septembre nous étions un millier dans les rues de Saint Denis à manifester contre la réforme des retraites du gouvernement mais aussi à exprimer notre refus de sa politique antiouvrière.

Quand il était dans l'opposition, le Parti Socialiste prétendait s'opposer à la réforme des retraites de Sarkozy. Maintenant qu'il est aux commandes de l'Etat, il applique la même politique avec les mêmes arguments de la droite à savoir le déficit des caisses de retraites qui serait du principalement à la diminution de moitié du nombre d'actifs par rapport aux retraités, l'allongement de l'espérance de vie.

Sous prétexte de sauver le système des retraites, le gouvernement porte en réalité une nouvelle attaque contre le monde du travail avec l'allongement de la durée de

cotisation qui passera de 41,5 à 43 ans d'ici 2020 ; l'augmentation à sens unique des cotisations pour les salariés car celles du patronat seront compensées par une baisse des cotisations familiales. Quant au report du 1er avril au 1er octobre de la revalorisation des retraites c'est un vol de 1,5 milliard dans les poches des retraités.

Les salariés, les retraités, les jeunes qui ont manifesté ici et en France mardi dernier ont eu raison de le faire.

Bien sûr, cette seule mobilisation ne suffira pas à faire reculer le gouvernement. Il faudra des luttes plus importantes pour contrecarrer ses attaques contre les classes populaires qui ne connaissent pas de trêves.

En effet, Hollande a annoncé dimanche soir l'augmentation de la TVA à partir du 1er janvier 2014, la baisse du quotient familial, sans compter la hausse des impôts locaux.

Hollande ne prévoit donc rien pour répondre réellement aux besoins des travailleurs qui sont en particulier l'augmentation des salaires, des pensions et la création d'emplois.

Pour lui le seul maître mot est « compétitivité », c'est-à-dire comment faire en sorte que les patrons fassent plus de profits sur le dos des travailleurs. Car c'est au nom de cette « compétitivité » qu'il a fait voter des lois qui permettent au patronat d'imposer des baisses de salaires, de licencier plus facilement, d'allonger le temps de travail, etc.

Il n'y a donc rien à attendre de ce gouvernement au service du patronat. Les travailleurs doivent s'organiser pour préparer l'offensive et rendre coups pour coups.

LES BUS À L'ARRÊT !

Ce lundi les conducteurs de bus de RTE (Régie de Transports de l'Est) ont exercé leur droit de retrait et ont effectué une demie journée de débrayage suite à l'agression de l'un d'entre eux jeudi 12 septembre à Saint André.

Les conducteurs se sont tous mobilisés depuis 4h30 du matin devant les grilles du dépôt de bus à Bourbier Saint Benoît et ont demandé à rencontrer le président de RTE.

Celui-ci et d'autres membres de la direction ne se sont déplacés que vers 8h30.

Les grévistes ont exprimé ouvertement leurs revendications aux responsables de RTE avant de désigner une délégation qui a été reçue par le président et les membres de la direction.

En réunion, les délégués représentants les salariés ont listé les problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement sur leurs lignes et ont pointé du doigt le manque de moyens pour assurer la sécurité des

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

chauffeurs et des passagers : nombre insuffisant d'agents de sécurité ; leur mauvaise répartition sur le réseau ; l'absence de caméras « embarquées » ; tous les bus ne sont pas équipés de portillons de sécurité, etc.

Face à leurs revendications, la direction a déclaré « qu'il faudra améliorer le fonctionnement...avec les moyens existants ! ». Renvoyées donc à plus tard les revendications qui demandent des investissements.

Les délégués ne se sont pas laissés attendrir par les belles paroles du président et ont exigé des mesures immédiates pour « rassurer les conducteurs ».

La direction a dû contacter « ses collaborateurs », en l'occurrence les entreprises de sous-traitance de sécurité, et a finalement annoncé aux conducteurs la présence dès l'après-midi de deux vigiles dans les bus sur la ligne où a eu lieu l'incident.

Une réunion est prévue ce mercredi avec la délégation des salariés pour discuter des autres points.

C'était la première grève des conducteurs. Plus d'un ont souligné la solidarité qui a prévalu ce matin-là.



DÉBRAYAGE À LEADER PRICE

Devant le refus de leur direction de répondre favorablement, un tant soit peu, à leurs revendications, les salariés des quatre magasins de Leader Price appartenant au groupe Caillé (Saint Benoît, La Montagne, Quartier Français et Saint Pierre) ont débrayé ce samedi 14 septembre pendant deux heures.

Après trois réunions dans le cadre des NAO, la direction campait toujours sur ses positions de ne rien céder aux salariés qui demandaient que les salaires des employés des niveaux 1 et 2 soient portés à 1500 euros bruts ; 5% d'augmentation pour les autres niveaux ; les salaires des étudiants qui travaillent le week-end soient revalorisés de 200 euros (ces jeunes travailleurs ne touchent actuellement que 300 euros !) ; l'abaissement du « pallier » pour le calcul de la prime d'intéressement ; la prise en charge par l'employeur de la mutuelle à hauteur de 50% au lieu de 30 et une augmentation à 10% de la « carte avantage ».

Après le débrayage la direction n'a proposé qu'une augmentation de salaires pour tous les employés de 45 euros bruts !

Bien sûr, les salariés ne se satisfont pas de cette méprisante proposition.

HALTE AUX DISCRIMINATIONS !

Selon « l'Observatoire des inégalités », 6500 réclamations pour discrimination ont été enregistrées en France en 2012 auprès du « Défenseur des droits ».

Cette enquête montre que ces discriminations s'exercent majoritairement dans le domaine de l'emploi (51,5%), puis dans celui de l'accès aux services publics (14%), de la vente de biens et services (11,5%) et enfin du logement (8,9%).

Par ailleurs, les critères de discrimination les plus courants sont l'état de santé et le handicap (25,9%), l'origine (22,5%) et les discriminations liées au sexe (3,3%).

« L'Observatoire des inégalités » rappelle que depuis 2011 la loi prohibe la discrimination sur 19 critères dont l'âge, l'apparence physique, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, la situation de famille, l'identité ou l'orientation sexuelles, ou encore les moeurs.

Mais loin de se résorber, ces discriminations persistent, voire augmentent dans cette période de crise, car dans cette société le système économique entretient toutes les idées nauséabondes et même s'en nourrit.

Le monde se porterait bien mieux sans le capitalisme.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68